



Mairie d'ECOLE-VALENTIN 25480

## COMMISSION URBANISME C.R. N°11

### Compte-rendu de la réunion du jeudi 27 juin 2019

**Présents :** Martine BOUVERET - Catherine LOICHEMOL – Brigitte ANDREOSSO  
Serge MELIERES – Florence FLORIN

**Absents excusés :** Jean-Paul MUSSOT – Jean Michel DECHOZ – Yves GUYEN

**Absents :** Nathalie MURON

#### Ordre du jour :

1. Présentation des dossiers instruits sur le premier semestre 2019.
2. Vente par NEOLIA des 21 logements, 21 à 45, rue du levant à Ecole-Valentin.
3. Questions diverses

#### **Séance ouverte à 18h30**

#### **1. Présentation des dossiers instruits sur le premier semestre de l'année 2019**

##### ➤ **2 dossiers AT et 4 AP :**

✚ **AT GIFI :** Changement du bardage et aménagement intérieur, reprise de la surface de vente TATI.

✚ **AT R S I :** Mise en conformité du stationnement PMR et restructuration de la zone d'accueil du public.

✚ **MAXI ZOO** enseigne

✚ **GIFI** enseigne

✚ **ATTILA** enseigne

✚ **PUB ABBAYE** enseigne

➤ **24 DP** (*Déclaration Préalable*)

➤ **12 PC** (*Permis de construire*)

## **2. Vente par NEOLIA de 21 logements sis rue du levant : Information suite à courrier du 16 mai 2019**

➤ 11 pavillons mitoyens avec garages, 10 appartements T3 et 8 garages répartis dans 2 petits collectifs de 5 logements et 4 garages chacun ainsi que 2 garages en batterie. Les services de l'état auront à nous consulter afin de recueillir notre avis sur le projet de vente d'une part et sur notre qualité de collectivité ayant accordé sa garantie, sur l'emprunt contracté, d'autre part.

## **3. Questions diverses**

➤ L'adjoint responsable présente sur interpellation d'un membre de la commission, apporte les réponses suivantes :

1. Construction de deux bâtiments rue des fermes : aucun dossier PC n'est déposé à ce jour.
2. PC rue des framboisiers : consultation effectuée au cours de la réunion.
3. PC PINTO à Valentin : il a été accepté en attirant l'attention du pétitionnaire sur une éventuelle zone humide.
4. PC modificatif LAMY : retrait du permis de construire
5. PC modificatif PRETET (SCI DES BOSQUETS) : Retrait du permis de construire.

La SCI des Bosquets a été transférée à la SCI l'Union des Bosquets qui s'est engagée à régulariser la situation actuelle.

**Séance levée à 20h15**

**Le vice-Président  
Serge MELIERES**